



Conseil économique et social

Distr. générale
16 juin 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Vingt-septième session

Genève, 8-10 septembre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-septième session^{1, 2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 8 septembre 2014, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Deuxième atelier commun associant les projets de liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, d'autoroute transeuropéenne (TER) et de chemin de fer transeuropéen (TEM) et le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, consacré aux bonnes pratiques et aux nouveaux outils pour le financement des infrastructures de transport.

¹ Les représentants sont priés de bien vouloir se rendre à la session munis de leurs exemplaires des documents, car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). Pendant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337 au 3^e étage du Palais des Nations).

² Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039) deux semaines au moins avant le début de la session. À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent demander un badge auprès de la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE, www.unece.org/meetings/practical.htm).



3. Atelier sur les tendances et l'économie des transports dans la région de la Méditerranée: échange de données d'expérience entre pays de la zone EuroMed et pays membres de la CEE:
 - a) Projet EuroMed pour les transports;
 - b) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO);
 - c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée;
 - d) Tendances et économie des transports: exemples dans la région de la CEE;
 - e) Réseau de transport euroméditerranéen.
4. Liaisons entre ports maritimes et arrière-pays et procédures douanières: projet MEDNET de l'Union européenne.
5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens:
 - a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport;
 - b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen.
6. Liaisons de transport Europe-Asie:
 - a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe-Asie;
 - b) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie.
7. Changements climatiques et transports:
 - a) Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux;
 - b) Atténuation des effets des changements climatiques: outil ForFITS de la CEE;
 - c) Gaz d'échappement des moteurs diesel.
8. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE:
 - a) Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013: transports urbains et mobilité durables;
 - b) Tendances et économie des transports sur la période 2013-2015: financement des infrastructures de transport;
 - c) Tendances et difficultés pour les transports routiers;
 - d) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires;
 - e) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable;
 - f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports.
9. Assistance technique aux pays en transition.
10. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.

Participation de pays non membres de la CEE, Parties contractantes à des conventions de la CEE, aux activités du Comité des transports intérieurs et de ses organes subsidiaires.

11. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2015 et 2016 du Groupe de travail.
12. Questions diverses.
13. Dates de la prochaine session.
14. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est son adoption.

Document: ECE/TRANS/WP.5/55.

2. **Deuxième atelier commun associant les projets de liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, d'autoroute transeuropéenne (TER) et de chemin de fer transeuropéen (TEM) et le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, consacré aux bonnes pratiques et aux nouveaux outils pour le financement des infrastructures de transport**

Le Plan directeur révisé des projets TEM et TER rend compte des évolutions sur les principaux axes routiers et ferroviaires et présente les prévisions des flux de trafic sur les sections qui constituent les réseaux du TEM (route/autoroute) et du TER (chemin de fer). Il énumère les projets routiers et ferroviaires, soit 294 projets de construction ou de remise en état de routes ou d'autoroutes et 191 projets ferroviaires, pour un coût total avoisinant 188 milliards d'euros.

La mise en œuvre de la deuxième phase du projet de développement des liaisons de transport Europe-Asie a abouti à l'élaboration d'un plan d'investissement plurinational dans les transports, qui est le fruit de l'examen et de la hiérarchisation de 311 projets prioritaires. Le coût total de ces projets dépasse les 200 milliards de dollars des États-Unis. Cent quatre-vingt-huit d'entre eux ont été désignés comme projets hautement prioritaires devant faire l'objet d'une attention particulière. Leur coût est estimé à 78 milliards de dollars.

Dans le cadre de cet atelier, des experts des projets TEM et TER, des pays participant au projet de liaisons de transport Europe-Asie (39 pays au total) et des spécialistes du financement des infrastructures de transport auront la possibilité de présenter des études relatives aux infrastructures de transport de leur pays, ainsi que des pratiques de référence et de nouveaux outils pour le financement des infrastructures de transport.

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports voudra sans doute entendre les exposés présentés par les experts invités. Il souhaitera peut-être examiner et adopter des conclusions tenant compte de ces exposés et des débats tenus ensuite par les participants à l'atelier.

Document: Document informel n° 1.

3. Atelier sur les tendances et l'économie des transports dans la région de la Méditerranée: échange de données d'expérience entre pays de la zone EuroMed et pays membres de la CEE

a) Projet EuroMed pour les transports

Le projet EuroMed a pour but de faciliter la mise en œuvre du Plan d'action régional du transport (PART) pour les modes de transport terrestres (route, rail et transport urbain) par l'appui à la mise en place du Réseau de transport transméditerranéen et la promotion de transports durables et opérants dans les zones urbaines. Il doit permettre d'établir un cadre régional offrant des chances égales à tous les acteurs et facilitant une libéralisation et une harmonisation progressives des transports routiers et ferroviaires transfrontières. Les activités correspondantes viennent en complément d'autres activités visant à développer le Réseau de transport transméditerranéen. Les pays qui prennent part au projet présenteront les faits nouveaux, les tendances et les difficultés qui les concernent dans le domaine des transports.

Document: Document informel n° 2.

b) Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO)

Le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) a été prié d'établir un rapport sur ses activités pour la vingt-septième session du Groupe de travail. Les informations relatives aux activités récentes du CETMO seront communiquées pour examen.

Document: Document informel n° 3.

c) Rapport de l'Union pour la Méditerranée

Le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) pourrait établir un rapport sur ses activités aux fins d'examen par le Groupe de travail.

Document: Document informel n° 4.

d) Tendances et économie des transports: exemples dans la région de la CEE

Les représentants des pays membres de la CEE pourraient présenter les faits nouveaux, les tendances et les difficultés qui les concernent dans le domaine des transports. Le Groupe de travail voudra peut-être avoir un échange de vues sur les données d'expérience des pays et faire savoir s'il souhaite recevoir des rapports nationaux de la part d'autres pays membres de la CEE en 2015.

Document: Document informel n° 5.

e) Réseau de transport euroméditerranéen

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de ses activités de développement du réseau de transport euroméditerranéen.

4. Liaisons entre ports maritimes et arrière-pays et procédures douanières: projet MEDNET de l'Union européenne

Le projet MEDNET est un projet européen cofinancé dans le cadre du programme MED, qui a pour but de simplifier et d'uniformiser les procédures maritimes et portuaires dans la région de la Méditerranée.

L'achèvement de ce projet se traduira principalement par la recommandation d'initiatives et de mesures visant à faciliter les échanges maritimes, accélérer les procédures logistiques et réduire les coûts logistiques. Des liaisons maritimes plus fiables favoriseront un transfert modal depuis le réseau routier européen, actuellement saturé, tout en réduisant les effets néfastes du transport routier sur l'environnement et en renforçant la cohésion sociale et économique entre les peuples de l'Europe et de la Méditerranée.

Dans le cadre de ce projet, des opérations d'essai seront menées dans les ports partenaires et avec les administrations compétentes ou les autorités douanières dans les pays participants. Ces opérations permettront de mettre en évidence les possibilités de simplification et d'uniformisation des procédures. Un suivi et une collecte de données s'effectueront en parallèle afin de constituer une base de données servant d'«observatoire des opérations portuaires en Méditerranée», qui sera mise à la disposition des partenaires et de toutes les parties prenantes du secteur maritime.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des faits nouveaux concernant le projet et prendre note des exposés faits par les experts des pays qui y prennent part.

Document: Document informel n° 6.

5. Suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens

a) Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

La Commission européenne rendra compte au Groupe de travail de l'état d'avancement des activités relatives au Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et de l'extension du réseau aux pays voisins de l'Union européenne (UE).

Document: Document informel n° 7.

b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Les chefs des projets d'autoroute transeuropéenne (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER) tiendront le Groupe de travail informé des activités mises en œuvre au cours de la période 2013-2014.

Documents: ECE/TRANS/WP.5/2014/1 et ECE/TRANS/WP5/2014/2.

6. Liaisons de transport Europe-Asie

a) Avancement des activités menées au titre des liaisons de transport Europe-Asie

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'avancement des travaux du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) et des faits nouveaux concernant la phase III du projet de liaisons de transport Europe-Asie (ECE/TRANS/WP.5/GE.2/20). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le programme de travail du Groupe d'experts et fournir des orientations concernant sa mise en œuvre effective.

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.2/20.

b) Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie

Les représentants d'autres initiatives et projets en matière de transport entre l'Europe et l'Asie donneront au Groupe de travail des informations sur leurs activités et sur leur coopération avec le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie.

7. Changements climatiques et transports**a) Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux**

Le secrétariat informera le Groupe de travail de la publication par la CEE d'un document sur les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux. Le Groupe de travail voudra sans doute examiner la question de la poursuite des travaux du Groupe d'experts et approuver le mandat du Groupe, sur la base des recommandations formulées dans son rapport final et adoptées, avant de le soumettre au Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/WP.5/2014/3).

Documents: ECE/TRANS/WP.5/2014/3 et publication de la CEE.

b) Atténuation des effets des changements climatiques: outil ForFITS de la CEE

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'évolution en 2013-2014 du projet relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (projet ForFITS).

c) Gaz d'échappement des moteurs diesel

Le secrétariat fera connaître au Groupe de travail le document de réflexion qu'il a établi, intitulé «Gaz d'échappement des moteurs diesel: mythes et réalités».

Le Groupe de travail voudra peut-être examiner ce document et faire des recommandations sur la diffusion de ses conclusions et un éventuel suivi.

Document: Publication de la CEE.

8. Examen de la situation, des tendances et de l'économie des transports dans la région de la CEE**a) Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013: transports urbains et mobilité durables**

Le secrétariat fera connaître au Groupe de travail la publication intitulée «Tendances et économie des transports sur la période 2012-2013: transports urbains et mobilité durables», qu'il a élaborée à partir de contributions nationales.

Document: Publication de la CEE.

b) Tendances et économie des transports sur la période 2013-2015: financement des infrastructures de transport

Le secrétariat informera le Groupe de travail de la proposition concernant une publication intitulée «Tendances et économie des transports sur la période 2013-2015: financement des infrastructures de transport».

c) Tendances et difficultés pour les transports routiers

Un représentant de l'Union internationale des transports routiers (IRU) présentera les tendances et difficultés récemment constatées dans le secteur du transport routier.

Document: Document informel n° 8.

d) Tendances et difficultés pour les transports ferroviaires

Un représentant de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) présentera les tendances et difficultés récemment constatées dans le secteur du transport ferroviaire.

Document: Document informel n° 9.

e) Tendances et difficultés pour les transports par voie navigable

Un représentant d'une organisation internationale présentera les tendances et difficultés récemment constatées dans le secteur du transport par voie navigable.

f) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports

Le secrétariat présentera ses travaux et les statistiques sur les transports pour 2013.

9. Assistance technique aux pays en transition

Le Groupe de travail sera informé des activités du Conseiller régional et du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) au cours de la période biennale 2013-2014. Le Groupe de travail souhaitera peut-être inviter les gouvernements ainsi que les organisations et institutions internationales à contribuer au TFACT et à indiquer le type d'assistance qu'ils sont en mesure de fournir.

Document: Document informel n° 10.

10. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail**Participation de pays non membres de la CEE, Parties contractantes à des conventions de la CEE, aux activités du Comité des transports intérieurs et de ses organes subsidiaires**

Le Groupe de travail sera informé des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-seizième session (25-27 février 2014) sur des questions présentant un intérêt pour lui.

Au cours de la soixante-seizième session du CTI, une séance réservée aux représentants des gouvernements a réuni les présidents des organes subsidiaires du CTI. Cette séance avait pour objet d'examiner la question de la participation des pays non membres de la CEE qui sont Parties contractantes aux conventions et accords de la CEE sur le transport aux activités des groupes de travail et d'autres organes intergouvernementaux de la CEE. Le Comité a notamment demandé au secrétariat de communiquer les questions pertinentes aux groupes de travail pour examen et de recueillir et rassembler leurs points de vue et leurs pratiques actuelles, qui seront examinés par le CTI à sa soixante-dix-septième session. Le Groupe de travail est quant à lui invité à poursuivre son examen de la question et à fournir des orientations au secrétariat. Afin de lui faciliter la tâche, le secrétariat a établi le document informel n° 12, qui donne une vue d'ensemble des divers mandats et règlements intérieurs applicables et de leur intérêt pour les débats en cours.

Documents: ECE/TRANS/240 et document informel n° 11.

11. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2015 et 2016 du Groupe de travail

Le Groupe de travail élira son président et son vice-président pour ses sessions de 2015 et 2016.

12. Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune proposition n'avait été soumise au titre de ce point.

13. Dates de la prochaine session

La vingt-huitième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève du 7 au 9 septembre 2015.

14. Adoption du rapport

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session ([TRANS/WP.5/32](#), par. 56), les décisions prises à la vingt-septième session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la session, assorti desdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et sera soumis au Comité des transports intérieurs.
